

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au **TRIBUNAL DE COMMERCE**

Réser
au
Monit
belg



17078753

24 MAI 2017

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : 0401.755.093

Dénomination

(en entier) : ETABLISSEMENTS PIERRE COULON

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Adresse complète du siège : Avenue de la Mutualité 116, 7100 La Louvière, Belgique

Objet de l'acte : DEMISSION -NOMINATION ADMINISTRATEURS

Extrait des décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 14 mars 2017

A dater du 1er avril 2017, il est acté :

- la démission de Madame Annye COULON de ses fonctions d'administrateur présentée pour raison de convenance personnelle;
- en remplacement de l'administrateur démissionnaire, la nomination en qualité d'administrateur-délégué de Monsieur Marc COULON domicilié à 7170 Manage, rue Saint-Hubert, 3. Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale ordinaire de 2021.

POUVOIRS

Extrait des décisions du conseil d'administration du 14 mars 2017

A l'unanimité, le conseil décide de nommer, à partir du 1er avril 2017, un second administrateur-délégué et appelle à cette fonction Monsieur Marc COULON.

A ce titre, Messieurs Patrick et Marc COULON exerceront, chacun sous sa seule signature, les pouvoirs de gestion journalière et de représentation de la société dans le cadre de cette gestion.

Patrick COULON
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/06/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).